



• EN BREF



## Vendéens de l'année

### Sébastien et Olivier Royer primés

Pour la septième année, la Jeune chambre économique a remis ses trophées des « Vendéens et Vendéennes de l'année ». Dans la catégorie économie, les frères Sébastien et Olivier Royer (photo) ont été récompensés pour le lancement de leurs cosmétiques à base de bave d'escargots bio. La Maison Royer se trouve à Saint-Paul-en-Pareds. Parmi les autres primés - il y avait six catégories au total - figurent Alessio Romeo et Lucien Kerisit (société Ekoverde) pour la création d'une fontaine écologique. Pour la première fois, la JCE de la Vendée a donné la parole au public. Les 6.200 votes exprimés ont représenté 50% des voix dans le choix des lauréats, les 50% restants provenant du jury.